



Limoges, le 28 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE
Transmis par mail

LA CARSAT CENTRE OUEST ENCOURAGE SES ASSURES A DEPOSER LEUR DEMANDE DE RETRAITE 6 MOIS AVANT LA DATE DE DEPART.

La vigilance est de mise à la Carsat Centre Ouest qui lance une vaste opération d'informations à destination de ses assurés en âge de faire leur demande de retraite.

Depuis plusieurs mois, certains assurés, en âge de déposer leur demande de retraite, le font tardivement risquant ainsi une possible rupture de ressources. Garant de la continuité de ses services, la Carsat Centre Ouest rappelle que la retraite ne se fait pas automatiquement et **encourage les assurés à procéder à leur démarche retraite six mois avant la date de départ prévue.**

La retraite n'est pas automatique !

Depuis plusieurs années, l'Assurance Retraite et les Carsat enrichissent leurs offres de service en ligne afin de permettre à chacun de disposer des moyens nécessaires pour effectuer leurs démarches au moment où il leur est possible de le faire.

Ces services sont accessibles directement via le site de lassuranceretraite.fr, « espace personnel.fr ». Accessibles 7 jours sur 7, il n'en demeure pas moins que les **délais sont incompressibles pour effectuer certaines démarches comme pour la Demande de Retraite**. Une fois la date de départ connue, il est indispensable que le dossier soit enclenché dans les 6 mois qui précèdent !

C'est simple, pratique et sécurisé !

Une connexion sécurisée, via France Connect, leur permet d'accéder à leur Espace Personnel. En fonction de leur âge, ils peuvent suivre les différents services proposés, leur dossier et démarches en cours et même recevoir des attestations. En cette période de crise sanitaire, la solution à privilégier est la demande de retraite en ligne : les futurs retraités peuvent déposer l'ensemble des éléments nécessaires à la constitution du dossier en toute sécurité.

Enfin, depuis début 2019, il est désormais possible de demander sa retraite via un service unique. La demande de retraite en ligne vaut pour tous les organismes de retraite : désormais une seule demande suffit ! Cela en est donc fini des démarches multiples auprès des différents régimes de retraite !

S'ils souhaitent un renseignement, un conseiller peut même les guider par téléphone grâce au service « Poser ma question à un conseiller » accessible depuis la messagerie de leur espace personnel ou en appelant le 3960. Ce dernier pourra également leur proposer un rendez-vous visio pour les accompagner à distance.

Si beaucoup le font, c'est qu'il y a une bonne raison !

Près d'un assuré sur deux effectue sa demande de retraite en ligne. Des chiffres en constante évolution qui confirment l'intérêt de ces services en ligne.

Si ce sujet vous intéresse ? Une interview est possible, merci de contacter limogescommunication@carsat-centreouest.fr

Carsat Centre Ouest

37 avenue du Président René Coty
87048 Limoges Cedex
Tél. : 39 60 (service 0,06 €/min + prix appel)
De l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le 09 7110 39 60.
Fax : 05 55 45 39 99
www.carsat-centreouest.fr

Suivez nos actus sur

